

## FLASH Info COVID-19

### Plan de Reprise d'Activités HABILAT 17

Dans ce contexte inédit de crise sanitaire, après avoir rapidement mis tout en œuvre pour préserver la santé de ses collaborateurs et celle de ses locataires tout en assurant la continuité de service,

**HABITAT 17 a mis en place son Plan de Reprise d'Activités\* alliant la reprise progressive d'activité avec l'intégration de moyens de sécurité sanitaire nécessaires à son bon fonctionnement, adopté par le comité social et économique en association avec la médecine du travail et l'inspection du travail instaurant :**

- ➔ **Un rétablissement progressif de nos activités de mission de service public dans les 3 semaines à venir**
- ➔ **La protection des collaborateurs, des clients, des entreprises, des partenaires et du public par la mise en place de consignes de sécurité collectives et individuelles**
- ➔ **La mise en place des bonnes pratiques, habitudes, réflexes et comportements : respect des règles de distanciation physique, port du masque, gants ou visières, autorisations d'intervention en logement occupé et mise en place d'hygiaphones en plexiglass pour tous les postes en contact avec le public**



**L'accueil du public au siège ainsi que dans les antennes se fera à partir du Lundi 2 Juin 2020**

*en fonction de la situation nationale et/ou départementale après 3 semaines de déconfinement progressif*

**HABITAT 17 reste joignable  
au 05 46 27 64 80 / [oph@habitat17.fr](mailto:oph@habitat17.fr)  
[www.habitat17.fr](http://www.habitat17.fr)**

**Le succès du déconfinement ne peut se faire sans la responsabilité de chacun(e) !**

\*Ce plan a été élaboré en intégrant les recommandations du ministère du travail (protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés du 3 mai 2020), de l'Afnor (Afnor spec x50-250).